

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHILLY-MAZARIN
DU LUNDI 4 JUILLET 2022 A 20H00**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 23 mai 2022

2. Liste des projets de délibérations soumis au Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR	RAPPORTEURS
<u>VIE ECONOMIQUE</u>	
1. Position de la ville de Chilly-Mazarin suite à l'annonce de la fermeture du site occupé par SANOFI	R. REZGUI
<u>CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES</u>	
2. Rapport d'Observations de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune de Chilly-Mazarin : présentation et débat.	
<u>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION</u>	
3. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : approbation du rapport du 22 juin 2022.	D. LACAMBRE
4. Conservatoire de Chilly-Mazarin : Approbation de la décision conjointe de transfert du personnel à la communauté d'agglomération Paris-Saclay.	
5. Transfert du Conservatoire de Chilly-Mazarin à la CPS : mise à disposition des équipements.	
6. Soutien à l'Investissement communal Voirie (SIV) : signature de la convention de fonds de concours passée entre la Communauté Paris-Saclay (CPS) et la commune de Chilly-Mazarin.	MH. MICHON
<u>FINANCES</u>	
7. Contrat départemental de partenariat : Demande de prorogation et d'avenant.	D. LACAMBRE
8. Fixation des tarifs communaux péri et extrascolaires, création d'un accueil du soir élémentaire et tarifs de la foulée chiroquoise.	I. GY
9. Fixation des tarifs du service Culturel, du Conservatoire de Musique et de Danse et de la Médiathèque - saison « 2022/2023 ».	JP. CRUSE
<u>MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION</u>	
10. Transmission électronique des documents budgétaires au représentant de l'Etat : signature de la convention.	D. LACAMBRE
11. Mise en place du dispositif PayFIP pour le paiement des titres de recettes émis par la ville de Chilly-Mazarin.	



CHILLY-MAZARIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

<p>LOGEMENTS</p> <p>12. Garantie d'emprunt - Projet de réalisation d'un programme de 26 logements sociaux par la SA d'HLM SEQENS.</p> <p>13. Garanties d'emprunt et subventions pour surcharges foncières - Projets d'acquisitions en vente en l'état futur d'achèvement sis 1 rue des Edouets :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Garantie d'emprunt - Projet d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement de 4 logements locatifs sociaux sis 1 rue des Edouets à Chilly-Mazarin par la société foncière d'Habitat et Humanisme.2) Subvention pour surcharge foncière - Projet d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement de 4 logements locatifs sociaux sis 1 rue des Edouets à Chilly-Mazarin par la société Foncière d'Habitat et Humanisme.3) Garantie d'emprunt - Projet de réalisation de 17 logements en bail réel solidaire (BRS) sis 1, rue des Edouets à Chilly-Mazarin par l'organisme de foncier solidaire d'habitat et humanisme.	<p>C. PROPONET</p>
<p>POLICE MUNICIPALE</p> <p>14. Coordination Police Nationale – Police Municipale : signature d'une convention de coordination entre la Police Municipale de Chilly-Mazarin, des forces de sécurité de l'Etat et de la Procureure de la République.</p>	<p>B. RICCIARELLI</p>
<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <p>15. Modification du Tableau des emplois.</p> <p>16. Conclusion d'un avenant au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion de Versailles relatif aux évolutions réglementaires modifiant les obligations statutaires des collectivités territoriales.</p>	<p>D. LACAMBRE</p>
<p>DIRECTION GENERALE DES SERVICES</p> <p>17. Présentation des travaux de la Commission consultative des usagers des services publics locaux (CCUSPL)</p>	<p>D. LACAMBRE</p>
<p>URBANISME</p> <p>18. Mise en concordance du cahier des charges du lotissement « Quartier de la Ville » dit « Des Roses » avec le Plan Local d'Urbanisme.</p> <p>19. Mission temporaire d'instruction des autorisations d'urbanisme.</p>	<p>C. PROPONET</p>

<p><u>TECHNIQUES</u></p> <p>20. Approbation de l'entrée au capital de la Société Publique Locale (SPL) Nord Essonne.</p> <p>21. Adhésion de la commune au conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne – CAUE 91 et signature d'une convention d'objectifs.</p> <p>22. Signature de la convention entre la Commune de Chilly-Mazarin et le SMOYS portant sur des études de performances énergétiques de 4 batiments communaux.</p> <p>23. Signature de la convention entre la Commune de Chilly-Mazarin et le SMOYS portant sur des travaux d'enfouissement des réseaux rue Elisée Reclus.</p>	<p><i>D. LACAMBRE</i></p> <p><i>K. GREMION</i></p> <p><i>JC. DELIANCOURT</i></p>
<p><u>CULTUREL</u></p> <p>24. Théâtre de Longjumeau : signature d'une convention de partenariat.</p>	<p><i>JP. CRUSE</i></p>

3. Décisions prises dans le cadre de la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à la Maire.

4. Questions diverses.